Programme d'hygiène et salubrité des locaux à usage alimentaire

CENTRE SPATIAL JOHN H. CHAPMAN ST-HUBERT

AVRIL 2012

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1. RAPPEL DES BONNES PRATIQUES DE BASE

PARTIE 2.	PROFILS DE SALUBRITÉ PAR PROTOTYPE DE LOCAUX
2.1	Aires de préparation
2.2	Aires de service et îlots
2.3	Bureaux fermés
2.4	Coins café
2.5	Dépôts
2.6	Réception-expédition
2.7	Remise d'hygiène et salubrité, plonge et
	convoyeur
2.8	Salle de déchets
2.9	Vestiaire des employés
2.10	Toilettes
PARTIE 3.	AUTRES CONSIDÉRATIONS
3.1	Documents à remettre par le soumissionnaire retenu
3.2	Contenu du manuel d'opération

ANNEXE A. CALENDRIER DES TRAVAUX PÉRIODIQUES

PARTIE 1. RAPPEL DE BONNES PRATIQUES À ADOPTER

NOTE. Le texte qui suit consiste en des extraits du manuel de cours Hygiène et salubrité alimentaire diffusé par l'institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)

Les moments où l'on doit nettoyer

- Au début et à la fin du quart de travail, et au retour des pauses, sur les surfaces de travail et le matériel
- En production, lors de la préparation de divers types d'aliments, sauf si on doit les mélanger ensemble
- Entre les différentes étapes de manipulation des aliments crus, cuits et prêts à manger
- À la fin de chaque quart de travail, sinon au moins une fois par jour pour toute l'aire de préparation des aliments

Parlons le même langage

- Laver : déloger toutes les particules d'aliments, les saletés, et un certain nombre de microorganismes par contact physique avec l'eau
- Assainir : détruire les microorganismes sous un seuil sécuritaire, sur une surface nettoyée et donc propre
- Désinfecter : détruire des micro-organismes pathogènes avec un produit chimique
- Stériliser : éliminer tous les micro-organismes

L'assainissement se fait à l'aide d'un assainisseur (bactéricide ou germicide) ou d'eau très chaude (minimum 82° C si nettoyage mécanique ou 77° si nettoyage manuel. Laver à 'eau ne suffit pas.

Toutes les bonnes pratiques sont essentielles en tout temps pour assurer l'innocuité des aliments et éviter de rendre les clients malades ou incommodés

Les produits utilisés doivent être ceux qui sont approuvés par le MAPAQ pour usage dans les établissements alimentaires.

Il ne faut jamais mélanger des produits chimiques

Les contenants et les chiffons qui ont été en contact avec les produits de nettoyage et d'assainissement ne devraient jamais être en contact direct avec les aliments

Si vous préférez utiliser un produit qui combine un nettoyant et un assainisseur, vous devez quand même l'appliquer à deux reprises, une fois pour nettoyer et l'autre, pour assainir

Il est défendu de réutiliser le contenant d'un produit chimique pour entreposer des aliments

Il faut entreposer tous les produits de nettoyage dans un endroit fermé, bien ventilé et distinct de celui où sont entreposés les produits alimentaires. Il faut en garder un inventaire à jour

Il faut toujours respecter les dilutions recommandées

On doit toujours respecter le temps de contact spécifié pour que l'assainisseur puisse agir, sans quoi l'assainissement n'est pas complet et peut éventuellement causer une contamination

Il est défendu d'utiliser de la laine d'acier ordinaire (du genre de SOS, avec savon incorporé) la laine Buldog, la laine en acier en inoxydable. Seuls les tampons a à récurer en plastique sont permis

Un établissement alimentaire qui se veut salubre doit mettre en place un programme de nettoyage et d'assainissement bien planifié, connu des employés et affiché à la vue de tous. Le programme inclut toutes les pièces d'équipement et les locaux. Il spécifie les tâches quotidiennes pour chaque employé. En fait le programme répond aux questions QUOI (quelle pièce d'équipement ou local), QUAND (à quelle fréquence, à quel horaire, dans la journée), OÙ (endroit), COMMENT (démontage s'il y a lieu), QUELS PRODUITS (nom, usage, dosage, température de l'eau, étapes) QUI (nom de l'employé désigné) et SUPERVISION (qui est responsable). On parle ici de monter et de tenir à jour un registre de nettoyage et d'assainissement.

PARTIE 2. Profils de salubrité des locaux à nettoyer et à assainir

Légende des fréquences

B: Au besoin

2 X J: deux fois par jour

J: une fois par jour

S: une fois par semaine

M : une fois par mois

4 X AN : quatre fois par année

2 X AN : deux fois par année

AN : une fois par année

2.1 AIRES DE PRÉPARATION			
Détacher les vitres/parois vitrées	2xJ		
Enlever les taches sur toutes surfaces et parois	2xJ		
Nettoyer et assainir les comptoirs et autres surfaces	2xJ+B		
Vider et assainir l''extérieur des poubelles et les contenants	J		
Brosser et assainir les planchers	J		
Enlever, nettoyer et assainir les tapis antidérapants	j		
Inspecter/apporter les correctifs requis	J		
Nettoyer et assainir les surfaces verticales (portes d'armoires,	J		
Nettoyer et assainir la courroie et les dessus et dessous du	J		
convoyeur, section plonge			
Nettoyer et assainir les téléphones	J		
Nettoyer et assainir les planchers des frigidaires	J		
Polir l'acier inoxydable	J		
Nettoyer les coins/bordures des planchers	J		
Nettoyer et assainir l'intérieur des poubelles, les chariots et	J		
Nettoyer et assainir les tablettes des frigidaires	S		
Nettoyer les divisions/partitions vitrées	S		
Aspirer les diffuseurs/grilles de ventilation	М		
Dépoussiérer et/ou détacher en hauteur (6' et plus) (ex. :			
dessus d'armoires			
Nettoyer les surfaces murales	4 X AN		
Nettoyer les diffuseurs/grilles de ventilation	4 x AN		
Nettoyer en hauteur (6' et plus)	4 X AN		
Nettoyer les murs	4 X AN		
Nettoyer les plafonds	AN		
Nettoyer et assainir les bacs contenant de la farine*	В		
Particularités			
Le brossage et le récurage des planchers antidérapants devront se faire mécan	iquement à l'aide		
d'une autolaveuse compacte, munie d'une brosse ferme en nylon			
L'usage d'un nettoyant assainisseur en mousse est recommandé pour un lavage efficace des			
Nettoyer les bacs à farine, lorsque vides			

2.2 AIRES DE SERVICE ET ILOTS COMMUNS

TÂCHES	FRÉQUENCE
Vider les poubelles	2 X J
Enlever les taches	2 X J
Dépoussiérer le plancher	2X J
Nettoyer et assainir les comptoirs	2 X J
Laver le plancher	2 X J
Détacher les vitres et parois vitrées	J
Détacher les parois vitrées des présentoirs et réchauds	J
Laver les parois vitrées et autres surfaces des présentoirs et	J
Désinfecter les poubelles	J
Nettoyer et polir l'acier inoxydable	J
Nettoyer les divisions et les façades vitrées	J
Détacher le plancher	В
Inspecter/apporter les correctifs requis	В
Brosser le plancher	S
Nettoyer les surfaces verticales	S
Dépoussiérer en hauteur (6' et plus)	M
Démonter les parties amovibles des hottes de ventilation,	М
Aspirer les grilles de ventilation, diffuseurs et retours d'air **	М
Nettoyer en hauteur (6' et plus)	4 X AN
Laver les murs	4 X AN

^{**}Le nettoyage de la grille de ventilation, située dans l'aire de préparation des déjeuners, devrait s'effectuer 2 X M

2.3. BUREAUX FERMÉS

FRÉQU	ENCE
J	
J	
J	
J	
J	
J	
J	
J	
J	
S	
S	
М	
М	
М	
4X AN	
2 X AN	
2 X AN	
2 X AN	
AN	

2.4 COINS CAFÉ (sur les étages et celui situé près de la cuisine)

TÂCHES	FRÉQUENCE
Détacher, nettoyer et assainir les machines distributr	ices J
(intérieur-extérieur	
Détacher, nettoyer et assainir l'évier *	J
Détacher, nettoyer et assainir les fours micro-ondes	J
Récupérer les cabarets	2/jour
Dépoussiérer le dessus des machines distributrices	S

PARTICULARITÉS

Une attention particulière doit être apportée à la captation de la poussière située au-dessus des machines distributrices ainsi qu'à l'assainissement des surfaces en contact avec les mains

Une attention spéciale devra être apportée en vue de rapporter les cabarets laissés sur les étages. Lorsque ce problème sera sous contrôle, la fréquence pourra être ramenée à 1/jour

^{*}Évier de la cafétéria

TÂCHES	FRÉQU	JENCE
Enlever les taches sur la porte, le plancher	J	
Dépoussiérer les planchers	S	
Nettoyer les planchers	S	
Aspirer les diffuseurs/grilles de ventilation	2 x AN	
Dépoussiérer en hauteur (6' et plus)	2 x AN	
Nettoyer les diffuseurs/grilles de ventilation	AN	
Nettoyer les plafonds	AN	
Nettoyer en hauteur (6' et plus)	AN	
Nettoyer les murs	AN	
PARTICULARITÉS		

2.6 RÉCEPTION – EXPÉDITION

TÂCHES	FRÉQUENCE
Détacher les vitres/parois vitrées	J I
Détacher les murs/portes/cadres de portes, etc.	J
Nettoyer et assainir les poignées de porte et les portes	J
Nettoyer et assainir les interrupteurs	J
Détacher les surfaces verticales	J
Enlever les taches sur le plancher	J
Dépoussiérer les planchers	J
Nettoyer les planchers (balayer, brosser et/ou laver)	J
Inspecter/apporter les correctifs requis	J
Balayer ou déneiger les escaliers extérieurs	J
Dépoussiérer les surfaces horizontales	S
Dépoussiérer les surfaces basses (6' et moins)	S
Brosser et nettoyer les planchers	S
Dépoussiérer les murs	M
Nettoyer les plafonds	1X AN
Particularités	

2.7 REMISE HYGIÈNE ET SALUBRITÉ, PLONGE ET CONVOYEUR

TÂCHES		FRÉQUENCE
Enlever les taches sur les murs	J	
Enlever les taches sur le plancher	В	
Nettoyer et assainir le plancher et la grille de plancher	J	
Nettoyer et assainir les surfaces horizontales	J	
Nettoyer et assainir la section en acier inoxydable du convoyeur, côté salle à manger	J	
Nettoyer le mur de céramique autour du convoyeur, côté salle à manger	J	
Nettoyer et assainir les équipements et accessoires ayant servis au nettoyage	J	
Inspecter et apporter les correctifs	В	
Brosser/récurer le plancher	S	
Enlever, nettoyer et désinfecter la cuve située sous la grille de	S	
Laver et assainir les murs, nettoyer le mur de céramique autour	S	
du convoyeur		
Nettoyer et assainir les tablettes de rangement	S	
Aspirer les diffuseurs/grilles de ventilation	M	
Dépoussiérer en hauteur (6' et plus)	M	
Nettoyer les diffuseurs/grilles de ventilation	AN	
Nettoyer les plafonds	AN	
Nettoyer les murs	4 XAN	

Particularités

Nettoyer les sections en dessous des panneaux d'accès du convoyeur minimum 1 fois semaine.

2.8 SALLE DE DÉCHETS

TÂCHES		FRÉQUENCE
Assainir les poignées de portes et les portes	S	
Nettoyer et assainir les interrupteurs	S	
Nettoyer et désinfecter l'extérieur des bacs et du compacteur	S	
Balayer ou brosser le plancher	S	
Laver le plancher avec un assainisseur	S	
Nettoyer et assainir les planchers, les murs et le plafond à la	S	
Nettoyer et assainir les coins et les bordures du plancher	S	
Humidifier les drains	M	
Nettoyer et assainir les surfaces des unités de réfrigération	M	

Particularités

La collecte des ordures se fait 1 fois par semaine

2.9 VESTIAIRES DES EMPLOYÉS (E) S

TÂCHES	FRÉQUE	NCE
Vider les poubelles et les contenants de recyclage	J	
Détacher les murs/portes/cadres de portes, etc.	J	
Nettoyer et assainir les poignées de porte et les portes	J	
Nettoyer et assainir les interrupteurs	J	
Détacher les surfaces verticales	J	
Enlever les taches sur les murs et les planchers	J	
Dépoussiérer les planchers	J	
Enlever la gomme/autre matière dangereuse	J	
Nettoyer les planchers	J	
Nettoyer et assainir les poubelles	J	
Inspecter/apporter les correctifs requis	J	
Dépoussiérer les surfaces horizontales	S	
Dépoussiérer les surfaces basses (6' et moins)	S	
Nettoyer les coins/bordures des planchers	S	
Dépoussiérer les murs	M	
Dépoussiérer en hauteur (6' et plus)	4XAN	
Nettoyer les surfaces verticales	2 X AN	
Dépoussiérer les plafonds	AN	
Nettoyer les plafonds	AN	
Nettoyer les diffuseurs/grilles de ventilation	AN	
Nettoyer les murs	AN	
Nettoyer et assainir l'intérieur des casiers	AN	

2.10 TOILETTES

TÂCHES	FRÉQ	UENCE
Vider les poubelles et les contenants de recyclage	J	
Détacher les murs/portes/cadres de portes, etc.	J	
Nettoyer et assainir les poignées de porte et les portes	J	
Nettoyer et assainir les interrupteurs	J	
Détacher les miroirs	J	
Nettoyer les miroirs	J	
Détacher les surfaces verticales	J	
Remplir les distributeurs	J	
Nettoyer et assainir les distributeurs/séchoirs à mains	J	
Nettoyer et assainir les comptoirs	J	
Nettoyer et assainir les lavabos/robinetterie	J	
Vider et nettoyer les réceptacles pour serviettes sanitaires	J	
Enlever les taches sur les planchers	J	
Nettoyer et assainir les toilettes	J	
Nettoyer les toilettes, la tuyauterie et la chasse d'eau	J	
Nettoyer et assainir les urinoirs et le mur adjacent	J	
Dépoussiérer les planchers	J	
Laver les planchers	J	
Inspecter/apporter les correctifs requis	J	
Dépoussiérer les surfaces horizontales	S	
Nettoyer les surfaces horizontales	S	
Nettoyer le dessous des comptoirs	S	
Dépoussiérer les surfaces basses (6' et moins)	S	
Nettoyer les coins/bordures des planchers	S	
Nettoyer et assainir les poubelles	S	
Dépoussiérer en hauteur (6' et plus)	M	
Humidifier les drains	M	
Dépoussiérer les murs	4 X AN	
Nettoyer les surfaces verticales	2 X AN	
Dépoussiérer les plafonds	AN	
Nettoyer l'extérieur des conduits de ventilation	AN	
Nettoyer les plafonds	AN	
Nettoyer les diffuseurs/grilles de ventilation	AN	
Nettoyer en hauteur (6' et plus)	AN	
Nettoyer les murs	AN	

PARTIE 3. AUTRES CONSIDÉRATIONS

3.1 Documents à remettre par le soumissionnaire retenu

PREMIERE SEMAINE	PREMIER MOIS	À LA FIN DE CHAQUE MOIS
Inventaire complet des produits, accessoires et équipements de nettoyage	Manuel d'opération complet (voir page suivante)	Le calendrier des travaux prévus complété avec dates
Fiches S.I.M.D.U.T.		
Le programme d'entretien préventif des équipements de nettoyage		

3.2 Contenu du manuel d'opération

- Profil de salubrité (devis technique)
- Les plans du secteur alimentaire et localisation des coins café
- L'inventaire des équipements de cuisine et de préparation mis à la disposition du traiteur
- Les calendriers mensuels des travaux
- L'inventaire des produits, accessoires et équipements de nettoyage
- Les fiches signalétiques SIMDUT
- Des affiches décrivant chaque pictogramme SIMDUT
- Une copie des fiches de contrôle de la propreté et de la salubrité effectuées par le traiteur
- Une copie des fiches de contrôle de la propreté effectuées par l'Agence spatiale
- Les fiches détaillant les correctifs apportés et la date de ceux-ci
- Autres (à spécifier)

ANNEXE A CALENDRIER DES TRAVAUX PÉRIODIQUES ENTRETIEN SANITAIRE CAFÉTÉRIA

Calendrier des travaux périodiques du service alimentaire

Liste des travaux par prototype de locaux	Profil	Fréquence/année	Janx	Eéx	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Qct	Nov	Dég
2.1 AIRES DE PRÉPARATION														
Aspirer les diffuse urs et grilles de ventilation		12	Х	х	Х	Ж	Х	Х	Х	Ж	Ж	Х	Х	х
Aspirer les arrose als et grilles de Ventilation Dépoussiérer ou détacheren hauteur (6 pieds et plus), dessus		12	х	х	х	Х	х	х	х	X	X	Х	х	X
pepoussierer ou detacrer en nauteur (o pieds et pius), dessus armoires		12	^	^	^	^	^	_ ^	_ ^	^	^	^	^	_ ^
Nettoyer les surfaces murales		4	х	_		х			ж			х		
•		4	X	_										
Nettoyer les diffuseurs et les grilles de ventilation Nettoyer en hauteur (6 pieds et plus)		4	X			Х			Х			Х		
Nettoyer en madeur (o piedset pics)		4	х	_		Х			х			Х		
•		1	-			_ ^			х			^		
Nettoyer les plafonds		1							, A					
2.2 AIRES DE SERVICE ET ILÖTS														
Démonter les parties amovibles des hottes de ventilation,		12	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
dégraisser et nettoyer les luminaires														
Dépoussiérer en hauteur (6 pieds et plus)		12	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Aspirer les grilles de ventilation, diffuse urs et retours d'air ‡		12/24	Х	Х	Х	Х	Х	х	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Nettoyeren hauteur (5 piedset plus)		4	Х			х			Х			Х		
Laver les murs		4	Х			Х			Х			Х		
2.3 BUREAUX FERMÉS														
Récurer les planchers antidérapants		12	Х	Х	Х	х	х	Х	Х	х	х	х	х	х
Aspirer les diffuseurs et grilles de ventilation		12	Х	х	х	х	х	х	Х	х	х	х	х	х
Dépoussiérer en hauteur (6 pieds et plus)		12	х	х	ж	х	х	х	х	ж	ж	х	х	х
Nettoyer l'ameublement		4			х			х			х			х
Nettoyer les diffuse urs et grilles de ventilation		2			х						х			
Nettoyeren hauteur (6 piedset plus)		2			х						ж			
Nettoyer les murs		2			х						х			
Nettoyer les plafonds		1			х									
2.4 COINSCAFÉ														
Augun. Les travaux de nettoyage sont assurés par l'entre prise de														
nettoyage														
2.5 DÉPÖTS														
Aspirer les diffuseurs et grilles de ventilation		2				х						х		
Dépoussiérer en hauteur (6 pieds et plus)		2				х						х		
Nettoyer les diffuseurs et grilles de ventilation		1				х								
Nettoyer les plafonds		1				х								
Nettoyeren hauteur (6 piedset plus)		1				х								
Nettoyer les murs		1				Х								
2.6 RÉCEPTION-EXPÉDITION														
Dépoussiérer les murs		12	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х
		1	_		х		_						_	-

Calendrier des travaux périodiques du service alimentaire

2.7 REMISE HYGIÉENE ET SALUBRITÉ, PLONGE ET CONVOYEUR													
en remoent dieene et oreobring restrat et roomon eor													
Aspirer les diffuseurs et grilles de ventilation	12	Х	Х	х	х	Х	Х	Х	х	ж	ж	Х	х
Dépoussiérer en hauteur (6 pieds et plus)	12	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х	х
Nettoyer les diffuseurs et grilles de ventilation	1		ж										
Nettoyer les plafonds	1		х										
Nettoyer les murs	4		Х		х				х		Х		
2.8 SALLE DE DÉCHETS ET COMPACTEUR													
Humidifier les drains	12	Х	ж	х	Х	Ж	х	Х	Х	Ж	Ж	Х	Ж
Nettoyer et assainir les surfaces des unités de réfrigération	4		 ^	x	 ^	_^_	х		 ^	Х			- х
Nettoyer et assammes surfaces des unites de remigeration	4												
2.9 VESTIAIRES DES EMPLOYÉS													
Dépoussiérer les murs	12	Х	Х	Х	Х	Х	х	х	Х	Х	Ж	Х	Х
Dépoussiérer les murs en hauteur (6 pieds et+)	4	X	 ~	<u> </u>	X	<u> </u>		<u> </u>	х	_ ~	х	<u> </u>	
Nettoyer les surfaces verticales	2				х								х
Dépoussiérer le plafond	1		 	х	1								
Nettoyer les plafonds	1			х									
Nettoyer les diffuseurs et les grilles de ventilation	1			х									
Nettoyer les murs	1			х									
Nettoyer et assainir l'intérieur des casiers	1			х									
2.10 TOILETTES													
Dépoussiérer les murs	12	Х	Х	Ж	х	Х	Х	Х	х	Ж	Ж	Х	х
Humidifier les drains	12	х	х	х	х	х	×	Х	х	х	Х	Х	х
Dépoussiérer les murs en hauteur (6 pieds et plus)	4	х			х					х			х
Nettoyenet assainin les surfaces verticales	2				х								х
Dépoussièrer les plafonds	1		Х										
Nettoyer l'extérieur des conduits de vent i lation	1		Х										
Nettoyer les plafonds	1		Х										
Nettoyer les diffuseurs et les grilles de ventilation	1		Х										
Nettoyeren hauteur (6 piedset plus)	1		Х										
Nettoyer et assainir les murs	1		х										

ANNEXE B ENTRETIEN SANITAIRE CAFÉTÉRIA CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

L'entrepreneur doit fournir tous les équipements, les matériaux et la main d'œuvre pour effectuer les profils de salubrité. Il doit s'assurer d'effectuer toutes les tâches listées à la partie 2 programme d'hygiène et salubrité des locaux à usage alimentaire, en fonction des fréquences dans l'ensemble de toutes les zones identifiées sur les plans et ce d'une façon continue durant toute la période du contrat. L'indice de propreté moyen à atteindre lors de chaque inspection est de 85 % pour chacun des onglets regroupant un certain nombre de locaux de divers prototypes.

1. Inspection

La section intitulée «programme d'hygiène et salubrité des locaux à usage alimentaire, partie 2» fournit une définition approfondie des méthodes, pour l'exécution des travaux. Ce document donne également les fréquences et les horaires d'exécution des travaux. L'entrepreneur doit se conformer rigoureusement aux normes indiquées à cette section. L'agent de projet et \ ou l'inspecteur externe se basera sur ce document pour évaluer le travail effectué. L'entrepreneur doit se soumettre au calendrier des travaux prévus pour chaque mois. De plus, l'entrepreneur doit informer l'A.S.C. de la fin de ces travaux dès qu'ils auront été complétés afin de permettre une vérification immédiate du travail et la prise de mesures correctives, s'il y a lieu. L'entrepreneur devra avoir préalablement vérifié lui-même les travaux terminés avant d'informer le représentant de l'A.S.C.

Un outil d'évaluation a été développé par une firme spécialisé afin d'évaluer le travail effectué par l'entrepreneur. Des inspections seront effectuées sur une base aléatoire tout au long de l'année.

Toute inspection de nettoyage dont le résultat est inférieur à 85 % pour l'ensemble et/ou une partie de l'immeuble nécessitera des correctifs rapides et satisfaisants.

L'A.S.C. se réserve le droit de demander les services d'une firme spécialisée pour effectuer un contrôle de la qualité du service rendu.

2. Correction des déficiences

Les déficiences identifiées par l'autorité contractante devront être corrigées à l'intérieur du délai prescrit. Si les correctifs ne sont pas apportés avec succès dans les délais prescrits, l'autorité contractante pourra mettre en marche un processus de redressement.

Ce processus implique les actions suivantes :

- L'embauche d'un tiers parti pour l'exécution des travaux déficients.
- Le coût de l'exécution des travaux par un tiers parti seront facturé au fournisseur plus 15 % de frais d'administration.

Document à joindre

- Grille d'inspection
- Plans profils de salubrité